

Le port renouvelle ses labels en faveur de l'environnement

Le port de plaisance de Bonifacio reste un bon élève en matière de respect de l'environnement. Cette année, l'ensemble des certifications et des labels que le port avait obtenus — à savoir les certifications « Ports propres », « Ports propres actifs en biodiversité » et le label « Pavillon bleu » — ont été renouvelés.

« La notoriété de la commune et notre position au cœur de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio font que le port de plaisance ne peut être qu'exemplaire », insiste Michel Mallaroni, le directeur du port de Bonifacio. « Ces labels et certifications sont des garanties pour les visiteurs mais servent aussi de cadres qui structurent notre activité. Cela nous incite constamment à repenser notre manière d'agir pour réaliser de nouvelles actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité. »

Trois certifications différentes qui se complètent les unes avec

les autres. La première, « Ports propres », a été obtenue par la cité des falaises en 2019. En Corse, seul le port de plaisance de Saint-Florent possède aussi cette certification européenne. Concrètement, celle-ci assure que le port est en mesure de collecter et traiter les déchets permanents (ordures ménagères...), les déchets spéciaux (batteries, ferraille, eau noire, résidus de carénage...) et les macrodéchets.

« Le port possède tous les équipements et le matériel nécessaires pour la collecte des déchets. Cela permet de mettre en place une stratégie globale pour gérer ces déchets mais aussi les pollutions exceptionnelles comme celles liées aux hydrocarbures », explique Michel Mallaroni. « Le personnel est lui aussi formé et l'objectif est de fédérer tout le monde autour de ces problématiques pour que chacun puisse apporter son expérience et ses idées. Des opérations sont régulièrement organisées pour sensibiliser les usagers. »



Les certifications « Ports Propres », « Ports actifs en biodiversité » et le label « Pavillon Bleu » ont été renouvelés pour le port de plaisance cette année. O.A.

Mettre en place des démarches innovantes

Une fois certifié « Ports propres », Bonifacio a obtenu l'année dernière la certification française « actif en biodiversité ». Celle-ci valorise l'engagement des ports de plaisance qui mettent en place des stratégies pour protéger les espèces marines avec lesquelles ils cohabitent.

Pour la cité des falaises, cela passe notamment par la création de nurseries artificielles installées sous les quais et pontons du port de plaisance.

Celles-ci permettent aux jeunes poissons de grandir à l'abri des prédateurs avant de rejoindre leur habitat naturel.

À cela s'ajoute le célèbre label international « Pavillon Bleu », obtenu l'été dernier par la cité des falaises et qui valorise les ports de plaisance qui mènent une politique touristique en faveur du développement durable.

« Ces certifications et des labellisations nous incitent à innover et à faire preuve d'imagination. Tout cela se fait aussi grâce aux nouvelles technologies, à notre matériel de plus en plus perfectionné, et avec l'aide des scientifiques », reprend le directeur du port.

Une « recherche de l'excellence » pour l'environnement

Une fois ces labels obtenus, le port de plaisance doit les conserver. Pour cela, des contrôles sont réalisés chaque année par un auditeur extérieur. L'occasion pour les membres du port « d'avoir un regard nouveau sur notre travail et de nous confronter à d'autres stratégies. Nous sommes constamment à la recherche de l'excellence et il est essentiel d'associer les activités nautiques à une stratégie environnementale. D'autant plus que nous recevons une clientèle mondiale qui a une autre vision

de l'environnement donc nous ne pouvons pas faire l'impasse dessus. »

Un constat partagé par Marie-Josée Culioli, adjointe en charge du port, des affaires maritimes et du développement durable. « Le port de plaisance représente une réelle satisfaction pour la commune. L'ensemble des déchets sont correctement traités et il a retrouvé sa biodiversité grâce aux démarches constructives mises en place qui convergent toutes vers un même objectif : le respect de l'environnement. »

Pour l'élu, il s'agit d'une « ligne de conduite que suit la municipalité dans l'ensemble de ses dossiers. Cela passe aussi par d'autres démarches comme l'opération grand site. »

Des démarches qui ont pour objectif de faire coexister tourisme et respect de l'environnement sur l'ensemble du territoire de la cité des falaises.

OPHÉLIE ARTAUD